

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Passation de conventions, de contrats et de marchés

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 27

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-10, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- le code des marchés publics

Sur proposition du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise la passation des conventions, des contrats et des marchés

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 0

Libellé de la délibération :

TÉLÉPAIEMENT : le conseil d'administration autorise le chef d'établissement à signer la convention d'adhésion au service de paiement en ligne des dépenses publiques avec la direction générale des finances publiques.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Autorisation de recrutement des personnels de droit public

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 29

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration autorise à procéder au recrutement de personnels de droit public

<input checked="" type="checkbox"/> Assistants d'éducation	<input type="checkbox"/> Accompagnant des élèves en situation de handicap
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels administratifs	<input type="checkbox"/> Autres
<input type="checkbox"/> Personnels GRETA/Personnels d'enseignement	

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-54
- la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires, ensemble la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'État ;
- le décret n°86-83 du 17 janvier 1986 relatif aux dispositions générales applicables aux agents non titulaires de l'Etat

Pour les assistants d'éducation,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.916-1, L.916-2
- le décret n°2003-484 du 6 juin 2003 fixant les conditions de recrutement et d'emploi des assistants d'éducation
- l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Pour les contractuels GRETA,

- la loi n°84-16 du 11 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la fonction publique de l'Etat
- le décret n°93-412 du 19 mars 1993 relatif aux personnels contractuels du niveau de la catégorie A exerçant en formation continue des adultes

Pour les accompagnants des élèves en situation de handicap,

- le code de l'éducation, notamment les articles L.351-3, L.916-1, L.916-2, L.917-1
- le décret n°2014-724 du 27 juin 2014 relatif aux conditions de recrutement et d'emploi des accompagnants des élèves en situation de handicap
- l'arrêté du 27 juin 2014 relatif à la rémunération des accompagnants des élèves en situation de handicap et modifiant l'arrêté du 6 juin 2003 fixant le montant de la rémunération des assistants d'éducation

Nombre de postes :4 Quotité de travail :3.25 Mission confiée :surveillance et tâches administratives

Rémunération :circulaire du 06/06/03 Origine du financement :ETAT

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 30


Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-20, R.421-41-3, R.421-55

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration établit le rapport annuel sur le fonctionnement pédagogique de l'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 4

Libellé de la délibération :

RAPPORT SUR LE FONCTIONNEMENT PEDAGOGIQUE ET EDUCATIF: le conseil d'administration approuve le rapport annuel de l'année scolaire 2015-2016.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 35

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 16

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

FINANCEMENT VEHICULE: le conseil d'administration approuve le financement pour l'acquisition du véhicule "RENAULT MEGANE"

- virement du service ALO au service OPC pour 3400.00 €

- virement à l'intérieur du service OPC pour 5000.00 € 0container à 0véhicule

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 1

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 36

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice : 2016

Numéro de la DBM : 15

Budget d'origine :

Budget primitif :

Budget annexe :

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

DBM RESSOURCE NOUVELLE CFA: le complément de la dotation budgétaire du CFA de 2250.00 € est imputé au service AP pour le fonctionnement de l'UFA.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Projet d'établissement

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 39

Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

⚠ Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.401-1, L.421-4, L.421-5, L.421-14, R.421-3, R.421-20, R.421-41-3, R.421-44, R.421-55 et D.421-142,
- la proposition du conseil pédagogique pour ce qui concerne la partie pédagogique du projet d'établissement
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 02/06/2016

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le projet d'établissement

Pièce(s) jointe(s)

Oui Non Nombre: 1

Libellé de la délibération :

PROJET D'ETABLISSEMENT: le conseil d'administration approuve le projet d'établissement présenté par le chef d'établissement.

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Règlement intérieur (avec ou sans modification)

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 40-1

Annule et remplace l'acte n° 40 - 2015-2016


Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-4, L.421-14, R.421-2, R.421-5, R.421-20, R.421-41, R.421-44, R.421-55
- l'avis de la commission permanente du 14/06/2016
- l'avis du conseil des délégués pour la vie lycéenne du 02/06/2016

Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration adopte le règlement intérieur

Modifications

Oui Non

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés :	9
Pour :	9
Contre :	0
Abstentions :	0
Blancs :	0
Nuls :	0

0791029P
ACADEMIE DE POITIERS
LP LYCEE DES METIERS LEONARD DE VINCI
37 BOULEVARD LESCURE
79302 BRESSUIRE CEDEX
Tel : 0549743311

AVIS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Choix des manuels scolaires, logiciels, outils pédagogiques

Numéro de séance : 8

Numéro d'enregistrement : 42


Année scolaire : 2015-2016

Nombre de membres du CA : 25

Quorum : 13

Date de réunion de la séance initiale : 04/07/2016

Nombre de présents à la séance initiale : 11

 Quorum non atteint

Nombre de présents : 9

Le conseil d'administration

Convoqué le : 05/07/2016

Réuni le : 07/07/2016

Sous la présidence de : Eric Guerineau

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment l'article R421-23

Sur saisine du chef d'établissement, le conseil d'administration émet un avis sur les principes de choix des manuels scolaires, des logiciels et des outils pédagogiques, tels que précisés en pièce jointe.

Avis favorable [X]

Avis défavorable []

Pièce(s) jointe(s)

Oui Nombre: 1

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 9

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Blancs : 0

Nuls : 0